



INSTABILITE INSTITUTIONNELLE DANS LA PROVINCE DU KWANGO EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO - UNE LECTURE PSYCHOPOLITIQUE DU PHÉNOMÈNE

Aimé Valant Kinzanza Nakuhoalaⁱ

Assistant,

Faculté de Psychologie et Sciences de l'Education,

Université Pédagogique Nationale,

République Démocratique du Congo

Résumé :

Ce travail entreprend une lecture psychologique de l'instabilité institutionnelle en province du Kwango à partir de données de terrain collectées au moyen de l'entretien semi-directif et l'observation auprès d'un échantillon raisonné de 180 participants, notables de la ville de Kenge ; données traitées au moyen de l'analyse de contenu et procédés statistiques. Les résultats suggèrent que l'instabilité institutionnelle au Kwango est liée aux comportements inadéquats des acteurs politiques en jeu. Pour y remédier, la population d'étude propose, en plus de la « sanction » à l'endroit de ces derniers, des solutions insinuant un changement des textes électoraux, notamment : élection du gouverneur au suffrage universel direct, interdiction de candidater à plusieurs niveaux de scrutin, ou avoir comme suppléants ses membres de famille biologique, organisation des élections locales.

Mots-clés : instabilité institutionnelle, décentralisation, découpage territorial, province du Kwango

1. Introduction

Le phénomène polysémique d'instabilité des institutions politiques est un fait vécu dans plusieurs parties du monde, constituant ainsi un très vaste champ exploré suivant différents domaines (historique, culturel, politique, juridique, religieux, sociologique, pédagogique, économique, démographique, philosophique...). Dans le contexte de la décentralisation mise en œuvre en RDC, il semble, dans plusieurs provinces, se caractériser par des turbulences, tensions politiques, désaccords entre acteurs, changements répétitifs des animateurs des institutions, brouilles interinstitutionnelles.

ⁱ Correspondence: email kinzanzaaimevalent@gmail.com

Devant cette situation inquiétante s'écoulant sous nos yeux, et n'épargnant nullement la province du Kwango, notre espace vital, nous avons trouvé pertinent de participer au débat dans une perspective psychologique, en nous intéressant aux représentations mentales des notables de cette entité, habitants de Kenge, sur les facteurs explicatifs de ces phénomènes dans leur entité. Nous tentons, dans cette démarche, d'explorer des non-dits desdits phénomènes, au-delà de faits bruts et impressions populaires, avec comme leitmotiv : le vécu, l'expérience du citoyen, sujet psychique et social, concerné lui-même par ces faits politiques et sociaux, que nous considérons aussi psychologiques.

En effet, la psychologie a affaire avec ce champ social, fût-il politique, étant donné que le sujet politique et le sujet psychologique se superposent largement, au point de se confondre dans l'ambiguïté d'une équivalence. Mais, l'approche du psychologue devrait, en principe, différer d'autres analystes, comme les politologues, intéressés à ces genres de questions. En effet, le psychologue, lui, va s'intéresser, non au fait politique en soi, mais à ce qui est en jeu (Zayan, 2011), notamment : les représentations mentales que les acteurs produisent à propos de l'objet politique, et la manière dont ils s'expriment verbalement ou non-verbalement (c'est-à-dire par le visage, la voix, les postures..., relevant du paralangage).

Notre démarche, comme psychologue, pourrait amener à identifier les besoins et attentes des populations, évaluer la réponse de la décentralisation à la demande sociale exprimée, mesurer les effets des brouilles institutionnelles sur les citoyens et leur cadre de vie. Elle met l'homme au centre de toute la préoccupation : homme témoin, acteur ou victime des phénomènes questionnés ; homme sujet politique, social et psychologique, comme susdit. Et pour parvenir à l'objectif, nous gravitons notre préoccupation autour de questions suivantes :

- 1) Quelles sont les causes profondes d'instabilité dans les institutions provinciales du Kwango ?
- 2) Quelle attitude la population affiche-t-elle vis-à-vis de ce phénomène ?
- 3) Y'a-t-il, en elle, espoir de changement ?

Au vu de ce nœud de la problématique, l'étude ambitionne de scruter :

- les causes profondes de l'instabilité dans les institutions provinciales du Kwango ;
- l'attitude que cette situation suscite auprès de la population ;
- l'opinion sur l'espoir du changement de la situation dans la province.

Partant du présupposé selon lequel l'instabilité institutionnelle au Kwango serait fondamentalement liée à l'homme politique, porté plus à satisfaire ses intérêts personnels au détriment du bien-être collectif, insinuons que :

- les acteurs politiques, gestionnaires des institutions provinciales, se caractérisent par des comportements inconséquents, inappropriés ;
- face à cette situation, la population affiche une attitude négative ;
- l'opinion étale un désespoir face au changement de la situation dans la province.

Ces réponses anticipées sont à confronter aux résultats de notre investigation présentés dans la partie empirique de ce papier. Avant d'avancer, abordons le cadre théorique pour mieux cerner notre questionnement, en clarifiant les concepts de base.

2. Cadre théorique

Cette section se construit autour des concepts « institutions » et « instabilité », exploité sous angle institutionnel et politique, et même psychologique, en précisant que, dans cette étude, nous souscrivons à la thèse de Van Haute (2007), selon laquelle « l'instabilité politique est liée à l'instabilité institutionnelle ». Et donc, la présentation séparée qui suit ci-dessous répond simplement du souci de clarté de l'exposé.

2.1 Institutions politiques provinciales en RDC

La Constitution de la RDC, en rapport avec l'organisation et l'exercice du pouvoir, consacre les Institutions politiques ci-après : quatre (04) au niveau national (le Président de la République, le Parlement, le Gouvernement ainsi que les Cours et Tribunaux), aux termes de l'article 68 ; et deux (02) au niveau provincial (le Gouvernement Provincial et l'Assemblée provinciale), selon l'article 195, lequel précisément concerne le présent papier.

Le Gouvernement provincial est composé d'un Gouverneur, d'un Vice-gouverneur et des ministres provinciaux. Il exécute les lois et règlements nationaux par l'intermédiaire de ses services, coordonne et supervise les services déconcentrés, lesquels relèvent de l'autorité du pouvoir central. Le Gouverneur et le Vice-gouverneur sont élus pour un mandat de cinq ans une fois renouvelable par les députés provinciaux au sein et en dehors de l'Assemblée provinciale. Les ministres provinciaux sont désignés par le Gouverneur au sein et en dehors de l'Assemblée provinciale (Constitution, art. 198).

L'Assemblée provinciale est l'organe délibérant de province sur des questions relevant des compétences exclusives de la province et exerce le contrôle sur le gouvernement provincial et les services publics provinciaux et locaux. Ses membres, appelés des députés provinciaux (Constitution, art. 197 alinéa 1^{er}), sont élus au suffrage universel direct et secret ou cooptés pour un mandat de cinq ans renouvelable (Constitution, art. 197, al.4) ; ils participent à la constitution du Parlement par l'élection au second degré des Sénateurs.

2.2 Instabilité institutionnelle

L'instabilité institutionnelle, pour Diet (2005) cité par Charazac (2016), renvoie à une situation de crise qui met en danger l'ensemble des étayages des membres du groupe, fragilise le sentiment d'appartenance, clive l'appareil psychique groupal. Même si, du reste, il faut admettre que tout ce qui agit sur les rapports intersubjectifs et les rapports des sujets avec l'institution, de même que tout ce qui les met en souffrance, ne constitue pas nécessairement une crise. C'est un phénomène contraire à « la stabilité institutionnelle » que Sombola (2016) entend être « le fonctionnement normal des

institutions publiques dans un Etat donné conformément à leurs différentes missions dans le strict respect de la loi et dans la limite du temps reparti pour leur fonctionnement ».

Empruntant un pléonasme, quant à nous, définissons simplement ce phénomène comme *manque d'équilibre ou de constance dans l'institution*. Ce manque de constance institutionnelle, soumet les institutions un état non ferme, dans une situation non solide, ne pouvant leur permettre de se maintenir durablement et suivant les normes établies. Cela indique des difficultés à la construction de compromis locaux entre acteurs (aussi bien internes qu'externes), rompant les équilibres nécessaires à l'articulation et la cohésion des différentes proximités institutionnelles qui spécifient l'entité.

2.3 Instabilité politique

Joindre le concept d'instabilité à celui de politique nous amène aux définitions suivantes : « propension d'un gouvernement à s'effondrer, de façon constitutionnelle ou non », soit à cause de conflits, soit en raison d'une concurrence effrénée entre divers partis politiques (Alesina et al., 1996) ; comme signe d'instabilité politique, il y a le changement de gouvernement, la non-persistance dans la forme de gouvernement, peu importe le type de règles (Miljkovic et Rimal, 2008) ; elle recouvre deux réalités distinctes : les changements de pouvoir politique par la violence et les changements des formes légales (Hussein, 2019 ; Abessolo, 2003). Bref et tout simplement, « le contraire de la stabilité politique » (Gakpa, 2019 ; Lipset, 1959).

Dans le sens qui est le nôtre, attribuons à la notion de l'instabilité politique celle que lui donnent Rodriguez et Rodrick (2000) qui la considèrent comme : « agitations sociales ». Gouenet (2009) étale trois formes d'instabilité politique : l'instabilité d'élite ou de l'exécutif qui englobe, coups d'Etat, changements et crises de gouvernement ; l'instabilité de masse qui correspond aux mouvements sociaux tels que les grèves, manifestations ou émeutes ; et enfin, l'instabilité armée ou violente qui prend en compte la guerre civile, les guérillas et toute action violente.

Cela étant, l'instabilité politique peut se définir d'au-moins trois manières ou approches : premièrement, comme propension à changer de régime ou de gouvernement ; deuxièmement comme incidence de la violence ou de la révolte politique sur une société, manifestées par des manifestations, meurtres, etc. ; troisièmement, comme instabilité des politiques, au-delà de l'instabilité des régimes.

2.4 Instabilité au plan psychologique

Dans les limites de ce travail, logeons sous ce registre les troubles du comportement et l'instabilité émotionnelle, évitant de nous enliser dans une querelle d'écoles.

- **Troubles du comportement**

D'après, Tassé, Sabourin et alli. (2010), un trouble du comportement signifie une action ou ensemble d'actions jugé(e) problématique parce qu'elle (il) s'écarte des normes sociales, culturelles ou développementales et qui est préjudiciable à la personne ou à son

environnement social ou physique ». Un trouble du comportement (TC) est jugé grave s'il met en danger, réellement ou potentiellement, l'intégrité physique ou psychologique de la personne, d'autrui ou de l'environnement ou qu'il compromet sa liberté, son intégration ou ses liens sociaux.

- **Trouble de la personnalité**

Sous l'angle de la psychiatrie, il s'agit d'une « catégorie de traits de la personnalité mal adaptés impliquant fonctions cognitives et comportementales ». Ainsi, soutient Yawidi (2019), un trouble de la personnalité est défini par un ou plusieurs comportements différents des normes et attentes sociétales. Les individus diagnostiqués de troubles de la personnalité peuvent éprouver des difficultés en matière de cognition, d'émotions, de relations sociales et/ou interpersonnelles, et de contrôle des impulsions.

- **Instabilité émotionnelle**

A la base de nombreux problèmes psychologiques plus graves, tels que le trouble de la personnalité limite ou presque toutes les difficultés liées à l'anxiété, on évoque l'instabilité émotionnelle, laquelle selon Porter (2021), est un trait de personnalité qui cause à ceux qui en souffrent une extrême volatilité sentimentale. Aussi connue sous le nom de «*névrosisme*», cette caractéristique est typique des individus qui sont fortement affectés par tout ce qui leur arrive, à la fois dans le bon sens et lorsqu'il s'agit de quelque chose de négatif. Elle peut être utilisée pour prédire toutes sortes de situations de la vie, telles que des problèmes de relations personnelles ou des difficultés au travail.

Après ce succinct cadrage conceptuel, ouvrons la partie méthodologique.

4. Méthodologie

4.1 Population et échantillon

L'appartenance à la notabilité, étant le critère initial de sélection que nous nous sommes imposé, sur terrain, le mode opératoire a consisté à nous référer aux comités de notables de cinq territoires, indicateur de boules de neiges. Nous sommes parti du postulat selon lequel ces derniers sont des témoins privilégiés de l'histoire, observateurs de la marche de nos entités et de la conduite des affaires publiques, et à ce titre, détenteurs d'un savoir empirique qu'il faut approcher, de surcroît dans une société où la vraie histoire politique se perpétue, moins par des écrits, d'ailleurs rares à trouver, mais plus par la tradition orale, dont seuls ces érudits détiennent le vrai secret, au fil du temps.

La population des notables du Kwango, groupe social visé, étant très considérable, et heurté à l'impossibilité matérielle de conduire les observations et entretiens dans ce vaste champ, nous avons choisi d'extraire, dans la ville de Kenge, terrain d'investigation, un échantillon raisonné de 180 unités, de genre, âge, niveau d'études, religion, tribu et territoire, spécifiés dans les tableaux 1 à 6, pour répondre aux questions de recherche.

Tableau 1 : Répartition des participants selon genre (N = 180)

| Genre | ni | % |
|----------|-----|------|
| Masculin | 160 | 88,9 |
| Féminin | 20 | 11,1 |

La lecture du tableau 1 dévoile une disproportion nette entre les genres, avec une écrasante majorité masculine parmi les participants, soit 88,9 % contre 11,1% de la présence féminine. En effet, la Tradition kwangolaise, à l’instar des us et coutumes d’Afrique noire ancestrale, n’admet que très peu la femme dans le cercle de “sages” ou sous l’arbre à palabres réservé aux seuls “initiés”. En dépit des efforts actuels au niveau international et national pour la promotion de la parité, cet héritage socio-culturel reste une pesanteur sur le quotidien de la femme kwangolaise qui demeure peu intéressée aux questions de la marche de sa société, et même de la recherche scientifique.

Tableau 2 : Répartition des participants selon niveau d’études (N = 180)

| Niveau d’études | ni | % |
|-----------------|----|------|
| Diplôme d’Etat | 41 | 22,8 |
| Gradué | 46 | 25,6 |
| Licencié | 51 | 28,3 |
| DEA | 42 | 23,3 |

Les données du tableau 2 révèlent que la majorité de notre échantillon est constituée des sujets de niveau d’instruction supérieur (77,2%), tandis que le groupe de diplômés d’Etat (baccalauréat) n’est représenté que par 22,8% des intervenants. Quoi de plus normal pour une approche par choix raisonné ayant ciblé des « personnes ressources » dans cette province dite des “Intellectuels”.

Tableau 3 : Répartition des participants selon Age (N = 180)

| Age | ni | % |
|-----------|----|------|
| 20-40 ans | 54 | 30 |
| 41-60 ans | 65 | 36,1 |
| 61-80 ans | 61 | 33,9 |

Le tableau 3 étale la physionomie de notre échantillon composé des personnes matures, presque coude à coude pour les trois classes : en tête celle ayant l’âge situé entre 41 et 60 ans (36,1%) ; talonnée par les notables de 61 à 80 ans en position médiane (33,9%) ; tandis que la classe allant de 20 à 40 ans tient la dernière position (30%).

Tableau 4 : Répartition des participants selon Confession religieuse (N = 180)

| Confession | ni | % |
|------------|-----|------|
| Catholique | 110 | 61,1 |
| Protestant | 70 | 38,9 |

Notre échantillon est composé en majorité des fidèles Catholiques (61,1%) contre une minorité de 38,9% recrutée parmi les autres confessions (protestants et autres églises de réveil). En effet, depuis la colonisation, le Kwango est resté à forte tradition catholique ; son élite formée principalement dans la moule de ses grandes écoles catholiques, et des meilleurs du pays. La tendance semble résister à l'épreuve du temps.

Tableau 5 : Répartition des participants selon Tribu (N = 180)

| Tribu | ni | % |
|---------|----|------|
| Yaka | 62 | 34,4 |
| Pelende | 46 | 25,6 |
| Suku | 22 | 12,2 |
| Lunda | 19 | 10,6 |
| Tshokwe | 16 | 8,9 |
| Mbala | 15 | 8,3 |

De ce tableau 5, nous notons que la pluralité ethno tribale du Kwango s'est exprimée, avec les Yaka (34,4%) en tête de file, suivis respectivement des Pelende (25,6%), Suku (12,2%), Lunda (10,6%), Tshokwe (8,9%) et de Mbala (8,3%), confirmant ainsi le nom de « Pays des Yakas » attribué à cette province. D'ailleurs, hors frontières, tous ces peuples sont indistinctement appelés Yakas !

Tableau 6 : Répartition des participants selon Territoire d'origine (N = 180)

| Territoire | ni | % |
|---------------|----|------|
| Kasongo-Lunda | 63 | 35 |
| Kenge | 43 | 23,9 |
| Feshi | 29 | 16,1 |
| Kahemba | 25 | 13,9 |
| Popokabaka | 20 | 11,1 |

Les données contenues dans ce tableau 6 montrent que tous les cinq territoires du Kwango ont participé à cette recherche, avec Kasongo-Lunda en tête de peloton (35%), suivi en ordre décroissant de Kenge (23,9%), Feshi (16,1%), Kahemba (13,9%), Popokabaka (11,1%). Il s'en dégage quasiment une photographie de l'ordre du poids politique à l'assemblée provinciale.

3.2. Collecte des données et instrumentalisation

A la recherche de données originales pour répondre à notre questionnement, nous avons fait usage de la méthode d'enquête, avec comme outils de collecte de données : *entretien semi-directif, examen de documents, observation, analyse des discours...*

3.3. Analyse des données

L'analyse de contenu et le traitement statistique sont convoqués pour analyser les données. Des opérations simples (pourcentages), ou plus complexes (analyses factorielles), permettant d'établir des tableaux de résultats, soumis à des épreuves ou

tests de validité. En sus, nous retrouvant devant le cas d'un seul échantillon avec des variables mesurées sur l'échelle urbaine, nous avons mobilisé le **test chi-carré**, épreuve statistique de signification, effectuée avec un **logiciel statistique** (SPSS IB Statistic Version 20).

Le bilan chiffré permettra de vérifier nos réponses anticipées et déceler les significations cachées dans les données empiriques brutes, qui seront alors traitées de manière à les rendre significatives, valides et susceptibles d'indiquer quelques conclusions.

4. Résultats

Question 1. Que reprochez-vous aux acteurs politiques de votre province ?

Tableau 7 : Reproches contre les acteurs politiques Kwangolais (N = 180)

| Reproches | Ni | % |
|--|------------|------------|
| Manque d'unité, ils ne s'accordent pas sur une vision unique du développement de la province | 156 | 18,6 |
| Manque de leadership visionnaire, il y a laisser-aller dans la résolution de problèmes cruciaux de la province | 132 | 15,8 |
| Manque de redevabilité à leurs électeurs, ils sont égoïstes et ne servent que leurs intérêts personnels ou familiaux | 118 | 14,1 |
| Manque d'hommes d'Etat, ils ne respectent pas leurs engagements | 114 | 13,6 |
| Népotisme, favoritisme au détriment de la compétence, ils s'entourent que des membres de familles politiques ou biologiques | 110 | 13,1 |
| Manque d'esprit d'initiative pour la création des richesses sur base de l'exploitation des ressources naturelles (minerais, pêches, forêts) de la province | 107 | 12,7 |
| Opposition à tout essai ou idée de changement | 101 | 12,1 |
| Total | 838 | 100 |

L'observation du tableau 7 fait noter que les réponses enregistrées dépassent l'effectif des participants. Ce qui indique que chacun a réagi avec une variété des réponses. Il en ressort le registre suivant, référant aux reproches à la classe politique : manque d'unité empêchant une vision commune pour le développement de la province (18,6%); absence de leadership visionnaire, et un laisser-aller dans la résolution de problèmes cruciaux (15,8%); non-redevabilité à la population, et un penchant égoïste vers les intérêts personnels ou familiaux (14,1%); carence d'hommes d'Etat, manque de respect de la parole donnée (13,6%); népotisme et favoritisme, propension à s'entourer des incompetents, membres de familles politiques ou biologiques (13,1%); manque d'esprit managérial pour exploiter les ressources naturelles (minerais, pêches, forêts) et créer des richesses (12,7%); réfractaire au changement (12,1%).

Question 2 : Selon vous, quel est l'origine des problèmes qui perturbent le bon fonctionnement du gouvernement provincial et de l'assemblée provinciale?

Tableau 8 : Sources de la perturbation du fonctionnement du gouvernement provincial (N = 180)

| Facteurs de perturbation | ni | % |
|---|------------|------------|
| Conflit de leadership, égoïsme | 128 | 16,9 |
| Incompétence intellectuelle, incapacité à définir les priorités de la province et résoudre les problèmes cruciaux | 116 | 15,4 |
| Tribalisme | 104 | 13,8 |
| Clientélisme dans l'octroi de poste ministériel | 101 | 13,4 |
| Inexpérience politique et professionnelle | 92 | 12,2 |
| Impunité | 91 | 12,1 |
| Non-respect de l'exécutif provincial par les agents recommandés par des « parapluies » à Kinshasa | 67 | 8,9 |
| Mauvais partage des responsabilités entre territoires | 55 | 7,3 |
| Total | 754 | 100 |

Comme au tableau 7 précédent, il s'observe ici un effectif de réponses (754), supérieur à la taille de l'échantillon. La question relative aux sources de dysfonctionnements au niveau du gouvernement provincial suscite plusieurs réactions regroupées en huit catégories spécifiées dans le tableau 8, de manière décroissante, mais quasiment, toutes indicatrices d'un bouleversement comportemental des acteurs en jeu.

Tableau 9 : Sources de la perturbation du fonctionnement de l'Assemblée provinciale (N = 180)

| Facteurs inhibiteurs | ni | % |
|--|------------|------------|
| Manipulation de l'exécutif, motions « alimentaires », chantage pour arracher des avantages indus, corruption | 173 | 26,1 |
| Incapacité à légiférer, à produire des lois susceptibles de favoriser le développement de la province | 168 | 25,4 |
| Immaturité politique, inconscience, manque de sincérité | 135 | 20,4 |
| Confusion de rôle, empiètement des prérogatives de l'exécutif | 94 | 14,2 |
| Manque de patriotisme | 92 | 13,9 |
| Total | 662 | 100 |

Au nombre de 662, les réponses recueillies autour de facteurs perturbateurs du bon fonctionnement à l'Assemblée dépassent, comme dans les situations précédentes, la taille de l'échantillon (180). Le tableau 9 étale ces réactions en cinq catégories, toutes apparaissant encore indiquer des *travers comportementaux* des acteurs politiques, députés provinciaux.

Question 3 : Y-a-t-il eu des raisons rationnelles à la base de la déchéance des animateurs des institutions provinciales ? Si oui, lesquelles ? Si non, justifiez votre réponse.

**Tableau 10 : Raisons rationnelles à la base de la déchéance
 des animateurs des institutions provinciales (N = 180)**

| Raisons rationnelles | Ni | % |
|----------------------|------------|------------|
| Oui | 135 | 75 |
| Non | 45 | 25 |
| Total | 180 | 100 |

Au regard du tableau 10, deux tendances se dessinent : la majorité des participants reste d'avis qu'il existe des raisons judicieuses militent pour la déchéance des animateurs des institutions provinciales (75%), contre une minorité (25%). Puisse les justificatifs de chaque position dans les tableaux 11 et 12.

Question 3a : Si oui, lesquelles ?

Tableau 11 : Eléments des raisons rationnelles évoqués (N = 135)

| Eléments | ni | % |
|--|------------|------------|
| Détournement de fonds de la province, malversation financière | 106 | 27,1 |
| Manque de dialogue entre l'exécutif et l'assemblée provinciale | 98 | 25,1 |
| Incompétence intellectuelle des gouvernants | 94 | 24 |
| Mauvais choix de collaborateurs ; légèreté | 93 | 23,8 |
| Total | 391 | 100 |

Au regard du tableau 11, les raisons expliquant rationnellement la déchéance des animateurs institutionnels en province, flambent de 135 à 391, suite à la profusion réactionnelle des interviewés, exprimée en ordre décroissant : détournements de fonds publics et malversation financière (27,1%); manque de dialogue interinstitutionnel (25,1%); incompétence de gouvernants (24%) ; légèreté dans le choix de collaborateurs (23,8%).

Question 3b : Si non, justifiez votre réponse.

Tableau 12 : Justifications de la prise de position négative (N = 45)

| Justifications | ni | % |
|---|-----------|------------|
| Instrumentalisation des députés par leurs autorités morales | 30 | 38 |
| Députés facilement corruptibles, manque de personnalité | 26 | 33 |
| Jalousie, haine qui habite les députés | 23 | 29 |
| Total | 79 | 100 |

Les 79 participants estimant non rationnelles les causes de déchéances en province, évoquent plusieurs éléments, classés de la manière suivante : instrumentalisation des députés provinciaux par leurs mentors ou « autorités morales » (38%), corruption et manque de personnalité de députés (33%), haine et jalousie (29%).

Question 4 : Depuis l'installation des institutions provinciales au Kwango, quelles situations avez-vous observées et qui peuvent bien expliquer la crise politique ?

Tableau 13 : Déterminants des crises politiques (N = 180)

| Causes principales | Ni | % |
|--|------------|------------|
| Motions alimentaires | 161 | 22,2 |
| Règlements de compte, haine, jalousie, égoïsme, impatience | 145 | 20 |
| Ingérence des autorités morales et acteurs politiques à Kinshasa | 140 | 19,3 |
| Destitutions des gouverneurs | 138 | 19,1 |
| Mauvaise gestion, malversations | 130 | 18 |
| Tribalisme | 10 | 1,4 |
| Total | 724 | 100 |

Au regard du tableau 13 se rapportant à la crise politique en province, voici, en six classes, étalées les situations explicatives : motions alimentaires (22,2%), règlements de compte, haine, jalousie, égoïsme, impatience (20%), ingérence des autorités morales et acteurs politiques à Kinshasa (19,3%), destitutions des gouverneurs (19,1%), mauvaise gestion ou malversations (18%), tribalisme (1,4%). Toutes ces réactions semblent pointer du doigt le comportement inadéquat des acteurs en jeu, agissant loin de l'intérêt général, et manipulés par des forces intrapsychiques et exogènes. Comme l'avance un interviewé, « *c'est donc dans le "cœur tortueux" de l'homme politique que siège le génie inspirateur des troubles secouant les institutions* ».

Question 5. Quel est votre ressenti face aux changements répétés des animateurs dans les institutions provinciales du Kwango ?

Tableau 14 : Ressenti des changements répétitifs dans les institutions (N = 180)

| Attitudes | ni | % |
|--------------|------------|------------|
| Positive | 55 | 30,6 |
| Négative | 105 | 58,3 |
| Neutre | 20 | 11,1 |
| Total | 180 | 100 |

Face aux changements répétitifs des animateurs institutionnels, le tableau 14 est révélateur de trois tendances : celle majoritaire qui les désapprouve (58,3%), celle qui les encourage (30,6%), et celle, sans position claire, qui se réfugie en zone neutre (11,1%).

5. Discussion

Parti du présupposé selon lequel l'instabilité institutionnelle au Kwango serait fondamentalement liée à l'homme politique, porté plus à satisfaire ses intérêts personnels au détriment du bien-être collectif, notre décryptage des résultats récoltés sur terrain décèle des réalités contextuelles kwangolaises, que les trois paragraphes suivants tentent d'explicitier.

5.1 Causes profondes de l'instabilité des institutions provinciales au Kwango

D'après la population d'étude, voici quelques caractéristiques comportementales inappropriées identifiées dans le chef des acteurs institutionnels, indiquées comme étant à la base du phénomène : non hommes d'Etat, non patriotes, égoïstes, ingrats, insatiables, népotistes, tribalistes, séparatistes, inconstants, manipulateurs, manipulés depuis Kinshasa, irresponsables, immatures, désunis, jaloux, haineux conflictuels, sans leadership visionnaire ou esprit managérial, incompetents, incapables, corrompus, non-redevables.

Cela nous amène à confirmer notre première hypothèse, car il apparait que c'est en l'homme politique que git le ferment de cette instabilité socio-politique. Son bouleversement comportemental influant sur la marche des Institutions, nous amène à déduire que les institutions instables seraient le reflet de l'existence d'animateurs à l'agir inapproprié.

Il en découle qu'il ne peut y avoir des institutions stables avec des hommes à l'agir « instable » ou inadéquat. Et comme le note Sobakinu (2022), la **qualité des dirigeants** influe sur la qualité des institutions, qui peuvent alors jouer un rôle fondamental dans le développement de l'entité, permettre une bonne coordination entre les structures et les interactions humaines et une bonne visibilité de l'avenir en le rendant moins incertain (Banengai-Koyama et al, 2022).

Les acteurs assiégés par des sentiments susmentionnés, tels que : haine, jalousie, impatience, égocentrisme, s'entraînent à des coups bas, peaux de bananes, règlements de compte...ou autre conduite désapprouvée par le groupe d'étude ; ce qui fait faire penser à des individus vivant un bouleversement psychique, considérés par Malanda (2002) et Masiala (2021), comme sujets avec une personnalité déstructurée, mal structurée, désintégré, donnant les signes qui montrent qu'elle opère un rejet de toutes les valeurs reçues, pour tomber dans une régression des plus périlleuses. Ses actes étalent la destruction et la déstructuration de son propre patrimoine matériel, scientifique, culturel, économique, politique, coutumier, historique..., affichant ainsi naïveté, immaturité, irresponsabilité, inertie, manque d'initiative singulier, une sorte de manque de conscience en soi, de sa propre valeur et de celle d'autrui...

Des "acteurs irresponsables" : dans notre zone d'étude, cette réalité désigne des animateurs des institutions provinciales dont les décisions et actes sont dictés d'ailleurs. Des gouvernements et assemblées en déphasage, plus redevables à des mentors ou "autorités morales" de Kinshasa, perdant ainsi pédale et contact avec la réalité locale. Tumbwa (2021) verrait en tel phénomène, celui couvert par le champ de la paranoïa sociale, l'amenant à en insinuer que « la société est donc tombée entre les mains des déséquilibrés ». Tharaud (1921), de son côté, nous conduirait dans le champ de l'instabilité de l'esprit humain, cette « débilité mentale » théorisée par lui déjà en 1921, qui renvoie à état qui nous fait trop facilement accepter les pensées et les mœurs des autres.

Yawidi (2019), lui, nous entraîne sur le terrain de l'Analyse transactionnelle de Berne, en soulignant que la personnalité avec Moi Enfant a besoin d'un Moi Parent pour

agir. C'est seulement le Moi Adulte qui est la partie de la personnalité qui n'a pas de sentiments prédéterminés. Il est le siège de la pensée ou du raisonné. Il évalue une situation par la recherche et l'analyse des faits. Les « états du Moi étant des réalités phénoménologiques observables qui opèrent dans le présent » (English, 1992), c'est le Moi Enfant qui paraît bien situer le caractère extraverti du politicien et rivé vers Kinshasa. Le sort des Kwangolais est remis entre les mains de "*responsables irresponsables*" qui, par peur et fuite des responsabilités, s'en remettent, eux aussi à leur tour, à des maîtres à penser qu'ils croient supérieurs, développant ainsi un plaisir infantile de se voir couverts, protégés, pris en charge par d'autres, plusieurs "autres", et finalement par personne. Conséquence : la province tangué sans maître !

Il ressort de cette grille que le type de gouvernant responsable que recherchent les citoyens kwangolais interviewés, s'apparenterait à celui considéré psychologiquement sain, capable de choisir volontairement parmi les événements de sa société, les circonstances qu'il décide de l'aider à prendre son destin en ses propres mains. Il a un sentiment de puissance ou de pouvoir qui l'amène à trouver en lui, au plus profond de lui-même, les ressources pour des solutions aux problèmes devant lui. N'est-ce pas celui-là homme d'Etat ?

Hommes d'Etat. Posons notre regard sur cette expression pour tenter d'enrichir l'explication du portrait de l'homme politique peint par les participants qui semble corroborer la littérature : Homme d'Etat, son cœur doit être dans sa tête (Napoléon 1^{er}) ; se démarque de "l'homme politique", par sa posture face à l'histoire (Villemure, 2021) ; la différence entre homme politique et homme d'Etat est justement que le premier pense à la prochaine élection, le second à la prochaine génération (James Freeman Clarke, s.d) ; c'est la rencontre entre l'Histoire et un homme qui habite au-dessus de lui-même (Le Point, 16 octobre 2008, p.40) ; c'est un homme étatisé, serviteur de l'Etat qui, durant toute sa vie, sert l'Etat (Bourdier, 1993).

Les participants illustrent ce portrait par les politiciens Kwangolais post-Indépendance, comme : Mafuta Kizola Delvaux, Masikita Pierre, Kulumba Joseph, Kavunzu de Lunda Pierre, Peti Peti André, Musey Kavuka, Mbuku Nuni..., restés immortalisés dans leurs cœurs ; leurs noms prêtés aux avenues, quartiers, sites... dans des Cités et Villes du Kwango et d'ailleurs. L'histoire hérite d'eux l'Hymne intergénérationnel : « *Notre Kwango sera toujours uni* ». Fièrement Kwangolais dans leur être, pensée, agir, ces héros kwangolais se démarquent, par cette posture, du politicien d'aujourd'hui qui se place dans une tour d'ivoire, dans le carcan du petit cercle tribal-familial, où chacun privilégie le micro-terroir, « *sa base, son fief* » au détriment du grand ensemble. Il se définit « *Député du coin* », terme qui émerge de l'enquête, mais ne gênant personne. L'Elu à son « coin », se vante de sa « petite base » (secteur, groupement, village d'origine). Ce qui traduit une petitesse de pensée et d'action d'une personne censée se conduire en représentant du peuple, de toute sa population en province, au-delà de « son coin » où il se confine pour toutes ses actions. Ce comportement contraire à la nature d'homme d'Etat, nous invite à lui attribuer le pléonasme de « contre-nature politique »,

car emprisonne et coince psychologiquement le politique du coin, dans un espace retiré, peu fréquenté et non exposé au public ou à l'intérêt général.

5.2 Attitude de la population face au spectacle d'instabilité institutionnelle

Perçus théâtre de tensions et brouilles entre acteurs, les institutions provinciales du Kwango, semblent hypothéquer le développement d'une province qui a pourtant tout pour décoller. S'invite alors l'instabilité politique, suscitant au sein de la population indignation, désenchantement, désamour et révolte. Telle réalité amène à confirmer notre hypothèse 2.

Au sujet de raisons d'évictions des dirigeants, il est fait mention de "départs boutiqués", orchestrés dans des officines par des députés provinciaux et leurs mentors à Kinshasa, sur fond de ruse, impatience, intolérance, méfiance, manque de dialogue. Le déficit de culture dialogale enfreint l'harmonie dans les interactions humaines et entre les structures ; elle affecte et affaiblit les institutions. Les discours des notables permettent d'y voir l'aliénation mentale et intellectuelle d'une élite qui, dans l'exercice de ses fonctions, a perdu ses repères et ses valeurs d'altruisme et de solidarité africains. Sur l'autel des intérêts sordides, l'aliéné oublie de résoudre les problèmes de société en approchant les vertus de "l'arbre à palabre" ou "autour du feu", un substrat sans doute légendaire, mystique et mythique !

Changements répétitifs des animateurs dans les institutions provinciales. Ces faits identifiés au sein de la gouvernance du Kwango sont théorisés par d'autres auteurs, qui les considèrent constitutifs de l'instabilité politique. Si aux yeux de participants qui les désapprouvent du reste, ces faits traduisent l'impatience dans la sphère décisionnelle ou le "Ôtes-toi, que je m'y mette", ils indiquent pour la littérature académique : la non persistance dans la forme du gouvernement (Miljkovic et Rimal, 2008), propension à son effondrement (Alesina et al., 1996 ; Hussein, 2019), instabilité d'élite ou de l'exécutif (Gouet, 2009), instabilité gouvernementale (Ndombo, 2021).

Ces phénomènes, non perçus comme solution à l'instabilité institutionnelle par les Kwangolais consultés, bien au contraire, ils en sont une des causes profondes. Pour eux, les tensions, agitations, querelles, précipitations... qui accompagnent ces changements, cachent d'ailleurs peu la vraie face du puzzle, à savoir : la quête des positionnements, dont les racines sont à situer, loin de l'intérêt général, mais dans l'égoïsme, et donc du côté comportemental ou psychique de l'homme politique, d'où sautent des perturbations par rapport à soi, à autrui, à l'institution et à la société, comme déjà indiqué. Sur le plan psychologique, comme l'observe Diet (2005), cité par Charazac (2016), telle situation qui n'est donc pas du goût de la population, met en danger l'ensemble des étayages des membres du groupe, fragilise le sentiment d'appartenance, clive l'appareil psychique groupal. Même si, du reste, il faut admettre que tout ce qui agit sur les rapports intersubjectifs et les rapports des sujets avec l'institution, de même que tout ce qui les met en souffrance, ne constitue pas nécessairement une crise.

Et sur le plan légal, tel comportement foule au pied les mécanismes juridiques de collaboration interinstitutionnelle et de contrôle dictés par les articles 138 de la

Constitution et 39 de la Loi n° 08/012 portant principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces. Rappelons notre groupe d'étude pointe d'un doigt accusateur les députés et les mentors qui les instrumentalisent, de boutiquer et précipiter, pour des motifs inavoués, les motions de défiance ou de censure (moyen extrême), sans faire usage d'autres outils de contrôle prévus (question d'actualité, question orale ou écrite, interpellation, commission d'enquête, audition par les Commissions), ou à tout le moins se référer aux conditions fixées par leur propre règlement intérieur.

Belesi (2018), rejoignant la position kwangolaise qui voit en de tels actes plutôt un règlement de compte, rappelle que l'objectif du contrôle parlementaire est de promouvoir l'efficacité et l'efficacité dans la gestion des affaires publiques, limiter les gaspillages des ressources publiques et contribuer au bien-être de la population. Avant d'utiliser les moyens de contrôle sus-rappelés, le parlementaire doit réunir les informations suffisantes et fiables en rapport avec le dossier en problème, et des éléments objectifs, avant toute sanction éventuelle. Et aussi, lui convient-il de s'assurer que les faits relevés ont ou non une incidence sur l'intérêt politique, économique, financier ou social de la province ou de la population. Ce qui l'épargnerait de cette pratique complaisante des initiatives de contrôle alimentaires, utilisées comme un chantage dans le seul objectif d'en tirer un bénéfice égoïste : un racket systématique (Gerold, 2014).

Il se pose là, à notre avis, en filigrane, un double problème : d'une part, celui d'éducation civique et politique de notre population pour sa participation citoyenne aux questions de sa société, tel que l'exige la décentralisation et le souhaite notre population d'étude ; et d'autre part, celui d'initiation des élus aux règles et procédures parlementaires, afin de les outiller à se familiariser avec les rouages et arcanes du travail parlementaire, pour un accomplissement convenable de leurs trois fonctions essentielles : légiférer par voie d'édits (fonction législative), contrôler l'action du Gouvernement provincial (fonction de contrôle), et représenter les populations (fonction de représentation), sur pied des articles 100, 101 et 197 de la Constitution. N'oublions pas que la population relève entre autres de l'incompétence, manque de culture politique, démocratique, déficit d'esprit de la décentralisation (Lotoy, 2013 ; Ngoie, 2016).

5.3 Réactions face à l'espoir du changement de la situation dans la province

En rapport avec cet aspect du questionnement, il a été noté une unanimité, mieux une conviction populaire autour de la possibilité d'un changement au Kwango, infirmant ainsi notre troisième hypothèse. Des pistes de solution envisagées par le groupe d'étude impliquent un changement des paradigmes : éveil de conscience, détermination d'un peuple voulant prendre son destin en mains. Il s'agit là, d'un déterminisme social. C'est cela déjà un pas vers la maturation ! C'est signe que le peuple du Kwango tient à la sauvegarde des acquis autonomistes : la fierté, dignité d'être kwangolais, l'identité retrouvée d'appartenir à une province à part entière, récupérée sur les cendres de vieilles limites ethnosociologiques et historico-géographiques de l'ancienne "provincette" rendue District pendant plus de 4 décennies.

“Identité Kwangolaise”. Les Kwangolais interviewés s’expriment comme groupe social friand d’autonomie, indépendance, liberté, autogestion, particularisme, égalité..., recherchant et défendant une identité qui prend le sens à la fois individuel et collectif ; nous conduisant à l’articulation entre le sociologique et le psychologique, mais aussi .au croisement de la philosophie et géographie. En effet, il est soulevé là la problématique du rapport entre collectif et individuel, déterminisme social et singularité individuelle, et donc, identité sociale et identité subjective. Sur le plan psychologique, il apparaît dans le kwangolais une sorte de sentiment d’harmonie, sentiment subjectif et tonique d’une unité personnelle et d’une continuité temporelle (Erikson, op.cit) ; identification que Freud, en psychanalyse, situe dans le Moi ; et que Codol (1997) conçoit en termes de la conscience de soi ou représentation de soi, estimant qu’il ne s’agit en fait que d’une « appréhension cognitive de soi ».

Telle dynamique est révélatrice d’une intime conviction du Kwangolais, dans son « identité propre », identité personnelle (Descombes, 2014), Baggini et al. (2009), n’excluant pas son identité sociale, plus « objective », suivant la théorie de Tajfel, évoquée par Vinsonneau (1999), laquelle englobe tout ce qui permet d’identifier le sujet de l’extérieur et qui se réfère aux statuts que le sujet partage avec les autres membres de ses différents groupes d’appartenance (sexe, genre, âge, métier...).

Les entités sociales découlent des entités géographiques, qui les inscrivent dans la durée. Et d’après Guérin-Pace et Guermond (2006), le déterminisme naturel manifesté par les kwangolais indiquerait leur lien avec leur espace géographique commun retrouvé, lequel leur confère une même identité, désignée par cette entité. Ainsi, “Kwangolais” désigne, au-delà de l’appartenance aux cinq territoires, l’identité du citoyen (individu) du Kwango (territoire), entité socio-politique et géographique, à part entière. C’est donc aussi l’identité territoriale (Debarbieux, 2003), Petite (2011), Fourny (2005), Guermond (2006), compte tenu de l’importance des aspects de localisation géographique, et du processus infini de sélection des objets référents de l’identité collective (langue, lieu, symboles, coutumes ...), des objets matériels fonctionnant comme des marqueurs identitaires.

6. Conclusion et recommandations

Au regard des résultats, cette recherche semble avoir atteint ses objectifs et conduit à confirmer quasiment toutes nos hypothèses de travail, ouvrant ainsi un champ à approfondir, avec certaines questions restées ouvertes. Qu’en retenir ?

Primo, les acteurs politiques sont désignés comme causes principales d’instabilité des institutions provinciales, suite à leurs comportements inconséquents, facteurs inhibiteurs et nuisibles au bon fonctionnement des institutions, incitateurs de l’agitation intra et interinstitutionnelle. Ce qui nous fait dire que la société est tombée entre les mains des personnes « responsables irresponsables », qui la font tanguer sans maître, dans la contre-nature du « Moi-enfant », comme le dirait Berne.

Secundo, les réactions des participants déclenchent une attitude négative (58,3%) à l'endroit des changements répétitifs des animateurs dans les institutions provinciales, lesquels sont improductifs et sans gain pour la province, car reposant sur des règlements de compte, calculs, agendas, positionnements et dilatoires des politiciens, dont les racines sont à situer dans l'égoïsme, mieux dans le bouleversement comportemental de l'homme politique, loin de l'intérêt général.

Tertio, notre insinuation de départ est contredite par les participants, lesquels, en dépit de problèmes de gouvernance actuels imputés aux hommes politiques, croient de manière unanime (100%), à une possibilité de changement de la situation dans leur Province. Cette conviction populaire étale une prise de conscience collective, élément primordial dans la recherche des moyens d'un changement dans une société. Pour ce faire, ils préconisent, grosso modo : la bonne gouvernance, avec des acteurs compétents, consciencieux et soucieux du développement de la province (28%), émanant d'un choix judicieux (26,5%), des vrais patriotes (22,7%), non téléguidés par des forces occultes de Kinshasa (21,8%), avec la participation citoyenne (1%).

Ces résultats inspirent quelques recommandations à l'adresse de l'univers politique et scientifique, ainsi que des citoyens kwangolais concernés par cette recherche. Gouverner est un art. L'art de gouverner est aussi l'art de prévoir. Pour bien faire la politique, les opérateurs politiques ne peuvent se passer du comportement ou des réactions des individus pour lesquels les politiques s'élaborent. Aussi, sont-ils conviés à tirer de réactions actuelles exprimées par les participants, des hypothèses sur le comportement futur des citoyens. L'élément prévisionnel se doit d'intervenir dans leur décision, à partir des éléments d'information et de transformation récoltés par la recherche, pour le succès de la décentralisation qui semble à ce jour, ni bien se porter, ni bien se comporter au Kwango.

En effet, face à l'instabilité institutionnelle paralysant l'élan de décollage et du « développement de la base par la base, pour la base », les décideurs politiques sont invités à user de la volonté politique, pour œuvrer à construire la stabilité institutionnelle dans leur province, en s'appuyant sur les citoyens qui se refusent d'être fatalistes, et croient encore, malgré leur déception, en une possibilité du changement, lequel, à leurs yeux, passe par les pistes de remédiation logées essentiellement sous l'angle de la prise de conscience collective.

C'est en l'homme politique que git principalement le ferment d'instabilité politique. Des institutions instables sont le reflet de l'existence d'animateurs aux comportements inadéquats. Ceux-ci influent sur la marche des Institutions. Il ne peut y avoir des Institutions stables, avec les caractéristiques des hommes ci-dessus relevées ! Ainsi, toute réforme, aussi savante soit-elle, butera à l'irrationnel, engendré par un hiatus entre savoir-être et savoir-faire, détachés de l'être et du faire. L'irrationnel, de concert avec l'affectif, interrompt le cursus du rationnel, brise le cours normal des choses, en dictant à l'homme déjà proie de conflits internes, un agir déséquilibré, conduisant à des blocages ou clivages entre personnes et administrations, affectant ainsi périlleusement les institutions, comme on l'observe.

Que faut-il alors face aux institutions et gestionnaires révélés inadaptés ? Une thérapie s'invite, sur fond d'une **action plurisectorielle de régénération** en faveur du Congolais-Kwangolais, dont l'enjeu reposera moins sur le réformisme des textes de lois, mais plus sur l'homme (homme dont le monde intérieur doit être organisé avant le monde extérieur). Tout devra se jouer en primauté sur le psychisme de l'homme, pour une incidence de la qualité institutionnelle, de la société, de la pratique des lois et règles. Améliorer la qualité des institutions politiques passerait préalablement par l'amélioration de la qualité du personnel politique, d'autant plus que la santé des institutions dépend intrinsèquement de la santé des hommes, animateurs de celles-ci.

D'où, l'aide des spécialistes s'avère impérieuse, pour briser le cercle vicieux de cette chaîne pathologique, et redonner vie aux Institutions en péril. Il est toujours indiqué en cas de crise, même si la crise n'est apparue qu'une seule fois, de consulter un spécialiste pour dépister l'évolution et approfondir les déclencheurs et les causes profondes du problème : nécessité d'une **psychothérapie de soutien** pour gagner la bataille de la régénération. Aussi, importe-t-il que les acteurs tournent leur regard, notamment vers les psychologues, pour qu'ils soient accompagnés dans l'exercice de leurs fonctions de façon à adopter des comportements qui ne portent pas le germe de la division, de l'instabilité et font perdre l'espoir au peuple qui leur accorde la légitimité d'agir à son nom ou à sa place. Toute la démarche devrait partir, comme dit supra, de la compréhension de l'homme, "animal politique", sujet psychique et social, auteur ou victime de l'actuelle pagaille institutionnelle en province, "jouet de forces internes et inconscientes" et cible du "fouet citoyen".

C'est à ce prix que le travail préventif, émancipatoire ou thérapeutique doit être envisagé et mené pour accompagner des personnes en jeu dans les institutions, à mieux se connaître, pour pouvoir quitter la zone d'inadaptation par rapport à elles-mêmes, à leur trajectoire professionnelle et à leur groupe social, et (re)devenir des sujets psychologiquement, politiquement et socialement équilibrés, bâtisseurs de la stabilité et du bien-être collectif mis à rude épreuve par les institutions et personnalités diagnostiquées pathologiques dans notre microsociété. Un chantier est ainsi ouvert !

Acknowledgement

The opinions vehiculated in this paper are inspired either by literature or by empirical observations.

Creative Commons License Statement

This research work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License. To view a copy of this license, visit <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0>. To view the complete legal code, visit <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/legalcode.en>. Under the terms of this license, members of the community may copy, distribute, and transmit the article, provided that proper, prominent, and unambiguous attribution is given to the authors, and the material is not used for commercial purposes or modified in any way. Reuse is

only allowed under the terms of the Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License.

Conflict of Interest Statement

The author declares no conflicts of interest.

About the Author

Aimé Valant Kinzanza Nakuhoola est détenteur d'un diplôme d'études approfondies (DEA) en Orientation scolaire et professionnelle. Il est Enseignant-chercheur attaché à l'Université Pédagogique Nationale de Kinshasa, Visiteur dans d'autres Institutions universitaires de la République Démocratique du Congo. S'inscrivant dans le champ disciplinaire de la psychologie politique, il s'intéresse aux questions de gouvernance territoriale, décentralisation et instabilité institutionnelle. Il est aussi Pasteur et Politique, Ministre Provincial honoraire de l'Education et Nouvelle Citoyenneté, Transports, Culture et Arts, Tourisme, Urbanisme, Habitat et Affaires foncières, Développement Rural, Numérique, Postes, Téléphones et Nouvelles Techniques de l'information, Médias, Communication et Porte-parole du Gouvernement provincial du Kwango.

Références

- Albarello, L. (2012). *Apprendre à chercher*. Bruxelles : De Boeck.
<https://www.eyrolles.com/Sciences/Livre/apprendre-a-chercher-9782804156121/>
- Ardant P. (2004). *Institutions politiques et droit constitutionnel*, Paris : 16^{ème} éd., LGDJ.
<https://documentation.insp.gouv.fr/insp/doc/SYRACUSE/396156/droit-constitutionnel-et-institutions-politiques-philippe-ardant-bertrand-mathieu?lg=fr-FR>
- Cellule technique d'appui à la décentralisation (CTAD) (2013). *La décentralisation en bref*, Kinshasa, RDC.
- Constitution de la RDC du 18 février 2006.
<https://www.droitcongolais.info/files/101.02.06-Constitution-18-fevrier-2006.pdf>
- English F. (1992). *Analyse transactionnelle et émotion*. Paris : Desclée de Brouwer.
<https://www.fr.fnac.ch/a1045451/Fanita-English-Analyse-transactionnelle-et-emotions>
- Grawitz M. (2000). *Méthodes des Sciences sociales*. Paris : Editions Dallow.
https://www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1994_num_111_1_3388
- HCDH (1996-2022). *Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme*.
- Kinzanza N. (1993). *Les Kinois face aux partis politiques. Enquête psycho-sociale dans la Commune de Ngaliema*, IPN, Kinshasa.
- Kinzanza N. (2022). *Prolifération des partis politiques en RDC. Enquête menée auprès des Kinois dans la Commune de Ngaliema*. *European Journal of Political Science Studies* 5(2). <http://dx.doi.org/10.46827/ejps.v5i2.1297>

- Krishnamarti J. (1973). *L'éveil de l'intelligence*. Paris : PUF.
<https://www.abebooks.com/9782234001817/L%C3%89veil-lintelligence-J-Krishnamurti-2234001811/plp>
- Kuna Maba G. (2022). *Jeunesse et engagement politique en RDC*. Kinshasa : Konrad Adenauer Stiftung.
https://www.kas.de/documents/275840/275889/Livre_JEUNESSE+ET+ENGAGEMENT+POLITIQUE.pdf
- Lavarde, A.M. (2008). *Guide méthodologique de la recherche en psychologie*. Bruxelles : De Boeck.
https://books.google.ro/books/about/Guide_m%C3%A9thodologique_de_la_recherche_en.html?hl=fr&id=qI1mJ4PErR0C&redir_esc=y
- Loi n° 08/012 du 31 juillet 2008 portant principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces.
- Lotoy J.P. (2013). *La décentralisation territoriale et le développement des entités locales en République démocratique du Congo (RDC)*.
<https://publication.codesria.org/index.php/pub/catalog/view/73/469/1028>
- Malanda D. et Azia, D. (2014). *La réforme, condition de réussite d'une démocratie en RDC*. Allemagne : Editions universitaires européennes.
<https://www.eyrolles.com/Litterature/Livre/la-reformation-condition-de-la-reussite-d-une-democratie-en-rdc-9783841742193/>
- Savoie-Zajc L. (2006). Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide ? *Recherches qualitatives, Hors série, 5*, pp. 99-111. https://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v5/savoie_zajc.pdf
- Raogo A. (2001). *L'État africain face à la décentralisation*, Paris : Karthala.
https://books.google.ro/books/about/L_%C3%A9tat_africain_face_%C3%A0_la_d%C3%A9centralis.html?id=RC3oJVpG0PYC&redir_esc=y
- Tumbwa V. (2021). *Clinique de la Société Congolaise paranoïaque*. IRGES, Kinshasa.
- Vunduawe T.M. (2009). « *La dynamique de la décentralisation en RDC* », in *Congo Afrique*, n° 432, pp. 43-57.
- Yawidi, M. (2020). *Procès de la Société congolaise*. Bruxelles : Mabiki.
https://books.google.ro/books/about/Proc%C3%A8s_de_la_soci%C3%A9t%C3%A9_congolaise.html?id=kAnnGwAACAAJ&redir_esc=y
- Yawidi, M. (2019). *Gestion de soi et de l'autre dans l'entreprise*. Approche psychothérapeutique. Bruxelles : Mabiki.